



BAREME-HONORAIRES TRANSACTIONS IMMOBILIERES POUR LA VENTE D'UN APPARTEMENT, D'UNE MAISON INDIVIDUELLE ET D'UN TERRAIN A BATIR

CE BAREME S'APPLIQUE EGALEMENT SUR LA VENTE DE BIEN EN VIAGER, OCCUPE OU LIBRE, EN VENTE A TERME OCCUPE OU LIBRE ET EN NUE-PROPRIETE

PRIX DU BIEN	HONORAIRES TTC *
Jusqu'à 100 000 €	Maximum de 15 %
De 100 001 € A 200 000 €	Maximum de 8 %
De 200 001 € A 400 000 €	Maximum de 7 %
Au-delà de 400 001€	Maximum de 6 %

Ces pourcentages s'étendent toutes taxes comprises sur le montant du prix net vendeur

BAREME-HONORAIRES POUR LA VENTE D'UN PAS DE PORTE OU D'UN FONDS DE COMMERCE

Avec un minimum de

De 1 à 99 999 €	10% HT *	5 000 €
De 100 000 € à 199 999 €	7% HT *	8 000 €
De 200 000 € à 299 999 €	6% HT *	12 000 €
De 300 000 € à 499 999 €	5% HT *	17 000 €
Au-delà de 500 000 €	4% HT *	20 000 €

Locaux commerciaux 10% HT * avec un minimum de 7 000 €

HONORAIRES DE LOCATION COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE

30 % HT * du loyer annuel hors charges

Honoraires de Cession Droit au Bail ou Droit d'Entrée A la charge de l'acquéreur

HONORAIRES DE CESSION DE DROIT AU BAIL OU D'ENTREE
A CHARGE DE L'ACQUEREUR

Jusqu'à 100 000 €	8 % HT du prix de cession + 25 % HT du loyer annuel Hors Charges avec un minimum de 5 000 € HT
De 100 001 € à 200 000 €	6 % HT du prix de cession + 25 % HT du loyer annuel Hors Charges
De 200 001 € à 500 000 €	5 % HT du prix de cession + 25 % HT du loyer annuel Hors Charges
Au-delà de 500 001 €	4 % HT du prix de cession + 25 % HT du loyer annuel Hors Charges

HT : Hors taxes

TTC : Toutes taxes comprises

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur (conformément au mandat)

Barème au 01/12/2022